

209C1268
CH0008175645-FS0609

12 octobre 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 451-2-1 du code monétaire et financier)

TELEVERBIER

(Euronext Paris – hors zone euro)

Par courrier reçu le 9 octobre 2009, complété par un courrier du 12 octobre, la société anonyme Société des téléphériques de Nendaz (CP 384, 1997 Haute-Nendaz, Suisse), a déclaré avoir franchi en hausse, le 5 octobre 2009, par suite d'une acquisition d'actions TELEVERBIER hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société TELEVERBIER et détenir 86 605 actions TELEVERBIER représentant autant de droits de vote, soit 6,19% du capital et des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 1 400 000 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.